



PREFET DELEGUE DE L'ACTION DE L'ETAT EN MER ZONE ANTILLES

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 28 septembre 2017

Communiqué de presse

Le 28 septembre 2017, à 13h40, la tour de contrôle du Raizet perd le contact radio et radar avec un aéronef de tourisme de type Cessna (immatriculé au États-Unis) effectuant la liaison entre Antigua et Pointe-à-Pitre et s'étant déclaré en avarie moteur.

Immédiatement, l'information est transmise au Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage (CROSS) Antilles-Guyane qui prend la coordination des opérations de recherche afin de retrouver et secourir les personnes à bord.

Le CROSS Antilles-Guyane engage un important dispositif aéromaritime composé d'un aéronef Falcon 50 de la marine nationale française et de quatre hélicoptères : trois hélicoptères de l'armée américaine présents sur zone et d'un hélicoptère militaire français qui a décollé du bâtiment de projection et de commandement « TONNERRE » présent à Saint-Martin. La vedette SNSM de deuxième classe de Pointe-à-Pitre (SNS 263) a également participé aux recherches.

Malgré des conditions météorologiques dégradées, le pilote et son passager ont été relocalisés et hélitreuillés vers 17h par un hélicoptère américain ; elles sont saines et sauvées. Elles ont été prises en charge pour un bilan médical sur un navire de la marine américaine qui ralliait la zone de recherche et qui disposait d'une structure médicale adaptée. Compte-tenu de la nuit, elles seront rapatriées le vendredi 29 septembre au matin vers Pointe-à-Pitre.

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

L'Etat en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : *Prefet de la martinique*